

La liberté pour Khalil Awawdeh et Ahmad Manasra détenus par Israël. Une urgence absolue



L'État israélien utilise de manière systémique l'emprisonnement arbitraire et la maltraitance des prisonniers politiques palestiniens.

La détention administrative, une détention sans procès, sans inculpation, sans communication de pièce à l'avocat du prisonnier est renouvelable indéfiniment par période de 3 à 6 mois. Elle est très régulièrement utilisée par Israël et elle touche toute la population : hommes, femmes et même les enfants, alors que son usage systémique est contraire au droit international.

Au 10 août, on comptait 670 prisonniers en détention administrative.

Les prisonniers et prisonnières palestiniens en détention administrative disposent d'un seul recours pour tenter d'obtenir leur libération : la grève de la faim.

Khalil Awawdeh

Khalil Awawdeh, âgé de 40 ans et père de 4 enfants, placé en détention depuis le 27 décembre mène une grève de la faim depuis plus de 170 jours. Il ne pèse plus que 40 kilos. Il avait suspendu sa grève il y a deux mois, pendant 2 semaines, et l'avait reprise, la promesse de libération n'ayant pas été suivie d'effets.

Khalil est en danger de mort imminente. L'Union européenne a publié un communiqué ce dimanche, demandant sa libération immédiate.

Ahmad Manasra

Les enfants ne sont pas épargnés. Mauvais traitements, voire traitements inhumains, lors de leur interrogatoire et durant leur détention sont de plus en plus nombreux.

Ahmad Manasra, 20 ans aujourd'hui, est en danger et doit être libéré !

Agé de 13 ans lors de son arrestation en octobre 2015, après une attaque au couteau à l'encontre de deux Israéliens à Pisgat Zeev, une colonie israélienne illégale, située à Jérusalem-Est occupée, il a subi des mauvais traitements continus. Ahmad a été déclaré coupable de tentative de meurtre et condamné à neuf ans et cinq mois de prison malgré son jeune âge et bien que le tribunal a estimé qu'il n'avait pas pris part à l'attaque au couteau.

Ayant purgé les 2 tiers de sa peine, il pouvait obtenir sa libération anticipée selon la loi israélienne. Celle-ci lui a été refusée, en vertu d'une loi promulguée après sa première détention, parce qu'il a été condamné pour des "actes terroristes".

Ses conditions de détention, ses placements répétés en isolement pendant des périodes prolongées ont entraîné une détérioration de sa santé mentale. Ahmad qui souffre de schizophrénie a tenté plusieurs fois de s'automutiler.

Mi-juillet, dans un communiqué de presse du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme, des experts des droits de l'homme de l'ONU ont demandé au gouvernement d'Israël de libérer immédiatement Ahmad en raison de ses graves problèmes de santé mentale

Malgré cette déclaration et des demandes réitérées auprès de plusieurs tribunaux, l'isolement d'Ahmad été confirmé jusqu'au mois de novembre. Cet isolement prolongé s'apparente à de la torture.

Une pétition lancée pour exiger sa libération a recueilli plus de 438 000 signatures...

Ahmad et Khalil doivent être libérés immédiatement !

Chaque détention administrative, chaque atteinte au droit non dénoncée, non sanctionnée donne un permis d'aller toujours plus loin à l'État israélien dans ses attaques contre la société palestinienne.

Les déclarations ne suffisent pas. Nos gouvernants doivent prendre les mesures qui s'imposent pour mettre fin à l'impunité d'Israël.

Le Bureau national de l'AFPS, le 30 août 2022